



Stephanie Moreau <smo@bienatoi.be>

4 messages

11 août 2025 à 22:53

Cher monsieur, chère madame,

Tout d'abord, pouvons-nous mettre un affichage sur la porte d'entrée de l'immeuble? Merci.

De plus, pouvez-vous me communiquer les informations suivantes:

- 1° le montant du fonds de roulement et du fonds de réserve, au sens de l'article 577-11, § 5, alinéas 2 et 3 du C. civ.;
- 2° le montant des arriérés éventuels dus par le cédant;
- 3° la situation des appels de fonds, destinés au fonds de réserve et décidés par l'assemblée générale avant la date certaine du transfert de la propriété;
- 4° le cas échéant, le relevé des procédures judiciaires en cours relatives à la copropriété;
- 5° les procès-verbaux des assemblées générales ordinaires et extraordinaires des trois dernières années, ainsi que les décomptes périodiques des charges des trois dernières années;
- 6° une copie du dernier bilan approuvé par l'assemblée générale de l'association des copropriétaires;
- 7° l'acte de base ainsi que les actes de bases modificatifs concernant la copropriété;
- 8° le peb des communs;
- 9° le contrat d'assurance de l'immeuble;
- 10° l'attestation de conformité et le document de déclaration de classe III concernant la citerne à mazout ainsi que sa contenance.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous en remercie d'avance.

Bien à vous,



Stéphanie MOREAU

Agent immobilier agréé - IPI: 509.270
Rue de Bruyère, 78A - B-5300 Bonneville

+32 (0)498 65 17 15

smo@bienatoi.be

www.bienatoi.be

facebook.com/bienatoi-immo

Archipro Immo srl - TVA BE 0777356515

Les données personnelles que nous échangeons sont celles que vous nous communiquez volontairement, que ce soit par téléphone, par courriel ou via une passerelle électronique... et sont uniquement destinées à répondre à vos sollicitations. Dans l'éventualité où vous ne reviendrez pas vers nous, les informations transmises ne seront pas utilisées ultérieurement. A l'issue de la mission ces informations sont susceptibles d'être communiquées au propriétaire du bien conformément à l'article 2.7° de l'AR du 12.01.2007 et mais seront pas conservées par l'agent immobilier au-delà de sa mission. Toutes les informations utiles sur le droit d'accès, de rectification, d'effacement, de regard, de correction, de portabilité & de modification des données personnelles confiées peuvent être consultées à l'adresse suivante : <http://www.bienatoï.be> ou obtenues sur simple demande en format papier.

erwin de vos <erwindevos@yahoo.fr>
À : Stephanie Moreau <smo@bienatoï.be>

12 août 2025 à 08:42

Madame

Je vous réponds en couleur

Bravo pour votre mandat

Tout d'abord, pouvons-nous mettre un affichage sur la porte d'entrée de l'immeuble? Merci.

A condition que vous l'enleviez à la fin de votre mandat, sans laisser de trace de colle, ok pour moi

De plus, pouvez-vous me communiquer les informations suivantes:

- 1° le montant du fonds de roulement : 20.555€ et du fonds de réserve : 40.200€
- 2° le montant des arriérés éventuels dus par le cédant; aucun à revoir au moment de l'acte
- 3° la situation des appels de fonds, destinés au fonds de réserve et décidés par l'assemblée générale avant la date certaine du transfert de la propriété;
- 4° le cas échéant, le relevé des procédures judiciaires en cours relatives à la copropriété; aucun
- 5° les procès-verbaux des assemblées générales ordinaires et extraordinaires des trois dernières années, ainsi que les décomptes périodiques des charges des trois dernières années; joint au mail
- 6° une copie du dernier bilan approuvé par l'assemblée générale de l'association des copropriétaires; joint au mail
- 7° l'acte de base ainsi que les actes de bases modificatifs concernant la copropriété; dans un second mail
- 8° le peb des communs; joint au mail
- 9° le contrat d'assurance de l'immeuble; joint au mail
- 10° l'attestation de conformité et le document de déclaration de classe III concernant la citerne à mazout ainsi que sa contenance. joint au mail

Bonne vente

DE VOS Erwin
0494.520.409
Syndic - IPI 507926
BCE 0845.613.732

EDG Syndic
BCE 1020.034.875